



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2017

Délibération n°2017-056-DE

OBJET : Tarifs 2018

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 0

Pour : 17

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le six novembre deux mille dix-sept, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de M. COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 31 octobre 2017

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Thérèse FRANCE, Claude JAVELLE, Chantal MEDAL, Brigitte BINET, Pierre-Marie BROSE, Marie-Noëlle THIOILLIER, Cathy SAIGNOL, Fabrice TAILLANDIER, Carole PERRET, Sandrine CHEVET, David MASSACRIER

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Frédéric DUFOUR à Patrice COUCHAUD, Philippe DUBREUIL à Jeanne MAILLARD, Patricia CHOMARAT à Marie-Noëlle THIOILLIER

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Frédéric DUFOUR, Philippe DUBREUIL, Patricia CHOMARAT, Stéphane NIGON

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Mme MAILLARD présente les tarifs 2017 proposés par la commission Finances, lors de sa réunion du 30/10/2017 :

1- Salles du Prieuré	
<i>Pour les utilisateurs non domiciliés sur notre commune :</i>	
- Mariage et repas de famille	850.00
- Apéritif (salle du bas) avec cour	160.00
- Apéritif (salle du bas) avec cour + cuisine si disponible	190.00
- Utilisation professionnelle (Entreprises Agglomération Loire Forez) (jours de semaine du lundi au vendredi)	260.00
<i>Pour les utilisateurs domiciliés sur notre commune :</i>	
- Mariage et repas de famille	250.00
- Apéritif (salle du bas) avec cour	100.00
- Manifestation associative locale (belote, loto....)	110.00
- Entreprises, artisans, utilisation professionnelle (jours de semaine du lundi au vendredi)	130.00
2- Salles d'expositions :	
Une salle pour 1 week-end (du vendredi soir au lundi matin)	130.00

042-214200461-20171106-2017-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2017

Publication : 10/11/2017

Pour une salle par quinzaine (2 week-end)	170.00
Par semaine supplémentaire	85.00
Deux salles pour 1 week-end (du vendredi soir au lundi matin)	145.00
Pour deux salles par quinzaine (2 week-end)	215.00
Par semaine supplémentaire	110.00
3- Autres locations :	
<i>Pour les utilisateurs non domiciliés sur notre commune :</i>	
Salle Bosland pour une soirée	65.00
Salle Bosland pour stage de plusieurs soirées	180.00
Salle d'animation du Ruillat (limité à 20 heures)	180.00
<i>Pour les utilisateurs domiciliés sur notre commune :</i>	
Salle d'animation du Ruillat (limité à 20 heures + manifestation associative)	110.00
Salle d'animation du Ruillat, réunions associatives	Gratuit
Salle de la FNACA (limité à 20 heures + manifestation associative), (option nettoyage 40 €)	110.00
Adhérents FNACA	40.00
Ménage bâtiment communaux	20.00 € /heure
4-Tarif de Location de matériel :	
<i>Pour les associations :</i>	Gratuit
<i>Pour les particuliers :</i>	
Tables au km (prix par table)	3.00
Bancs (prix par banc)	1.50
Chaises pliantes (le lot de 10)	8.00
Tonnelle (réservée aux habitants de la commune)	13.00
Barrières de protection (prix par barrière)	1.50
Remorque-buvette (tarifs pour associations locales)	Gratuit 1 fois /an
	Puis 50 €/manifestation
Remorque-buvette (tarifs associations extérieures)	150 €/manifestation
Un chèque de caution de 500 € sera demandé pour chaque location	
5- Droits de place	
*pour un emplacement de 0 à 25 m ²	15.00 €
*pour un emplacement de 26 à 50 m ²	30.00 €
*pour un emplacement de plus de 50 m ²	50.00 €
*pour un emplacement au marché hebdomadaire	5.00 €
6- Tarif des concessions au cimetière communal :	
Concessions cinquantenaires reliables aux conduits d'assainissement de caveaux non inondables, notamment celles qui seront adossées au mur de séparation des 2 cimetières. (prix au m ²)	220.00
Concessions cinquantenaires reliables aux conduits d'assainissement de caveaux non inondables, notamment celles qui seront adossées au mur de séparation des 2 cimetières. (prix au m ²)	155.00

Accusé de réception en Mairie de Hérault

042-214200461-20171106-2017-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2017
Publication : 10/11/2017

Concessions trentenaires (prix au m ²)	135.00
Concessions pour 15 ans (prix au m ²)	60.00
Columbarium : emplacement 1 urne pendant 15 ans	300.00
Columbarium : emplacement 2 urnes pendant 15 ans	450.00
Columbarium : emplacement 3 urnes pendant 15 ans	550.00
Petites concessions (pour urne) : emplacement pour 30 ans	150.00
Petites concessions (pour urne) : emplacement pour 50 ans	250.00
7- Maison vigneronne :	
Tarifs révisés au CM du 03/07/2017	

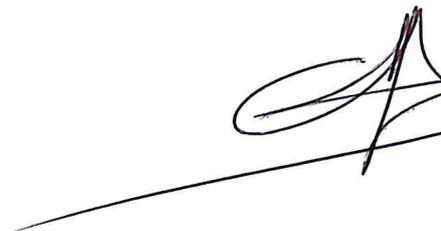
	HAUTE SAISON Juillet et Août	MOYENNE SAISON Mai, Juin, Septembre et vacances scolaires	BASSE SAISON
Week-end (soit 2 nuits)		Possible si hors vacances à 160 €	160
3 nuits	190	170	170
4 nuits	240	215	185
5 nuits	300	250	220
6 nuits	360	270	250
Semaine (soit 7 nuits)	390	300	280

NUITÉE	(uniquement les pèlerins, sur présentation de leur livret de pèlerinage)	15 €
---------------	---	------

OPTIONS	
Forfait ménage	40 €
Location de draps (comprenant un drap housse, un drap de dessus, une taie d'oreiller et un traversin). Par lit :	14 €
Location linge de toilette (1 drap de bain, 1 serviette de toilette)	5 €

Champdieu, le 7 novembre 2017

Le Maire,
P.COUCHAUD




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20171106-2017-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2017

Publication : 10/11/2017



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20171106-2017-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2017

Publication : 10/11/2017